

AR Prefecture

016-211603410-20260521-DEL_2026__6_12-DE
Reçu le 26/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

VILLE DE SAINT-MICHEL (CHARENTE)

L'an deux mil vingt-six, le vingt Mai, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-MICHEL** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GODICHAUD Fabienne, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de Convocation du Conseil Municipal : 13 Mai 2026

ETAIENT PRESENTS : Mathilde AZZOUZ, Marlène BAILLY, Nicolas BARON, Jean-Luc BONNENFANT, Mariam BOUGETTE, Roland COSTE, Angélique DRILLAUD, Hélène DUBOIS, Jean-Luc FAUCHER, Gérard GARNON, Sarah GHEYSEN, Fabienne GODICHAUD, Thierry GUILLEBAUD, Dominique JOUBERT, Maryline LABROUSSE, Françoise LEBLANC, Françoise PINAUD, Agnès PREVOST, Emmanuel SIAME, Cyprien VERNEIL.

Excusés : Stéphane CHAPEAU, Gisèle LOVIAT, Jean-Michel MARINO,

Procurations : Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD - Jean-Michel MARINO à Jean-Luc BONNENFANT.

Secrétaire de séance : Marlène BAILLY

OBJET : CREATION D'UN NOUVEL ADRESSAGE COMMUNAL – RUE DES DOUHAUDS

Madame le Maire informe l'Assemblée que suite à la création de deux appartements dans la maison située 33 rue des Douhauds, parcelle AK N°147, appartenant en indivision à madame BOURRON Elisabeth, domiciliée 14 rue des Douhauds et à monsieur BOURRON Thomas, domicilié 7 La Vallée à MAUPERTUIS 50410, et à la demande de madame BOURRON, il y a lieu de d'attribuer un numéro de voirie pour chaque logement distinct.

La numérotation proposée est la suivante :

- N°33 Rue des Douhauds pour l'entrée donnant sur la place François Mitterrand et le **N°33 Bis** Rue des Douhauds pour l'entrée donnant sur la rue.

Après en avoir délibéré, il est décidé d'attribuer la numérotation ci-dessous :

- Numéro **33** et **33 Bis** Rue des Douhauds parcelle section AK N°147 appartenant à l'indivision BOURRON Elisabeth et BOURRON Thomas.
- Dit qu'une copie de la délibération sera adressée au Service de la Poste, aux services cadastraux et aux propriétaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après délibération,
VOTE : Pour : 22 - Contre : 0 - Abstention : 0

Ville de Saint-Michel

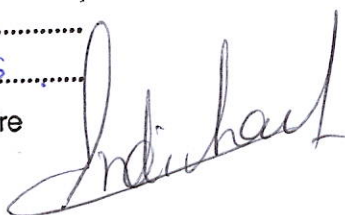
Récépissé Préfecture

Le 26/05/2026

Publié le 26/05/2026

Certifié exécutoire

Le Maire,



Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour Copie conforme.

Au registre sont les signatures.

Le 21/05/2026,

Le Maire,

